

Deuxième conférence des Instances de Régulation de la Communication  
d'Afrique (CIRCAF)  
25 au 27 septembre 2002 en Afrique du Sud

-----

**COMMUNIQUE FINAL**

Sur invitation de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA), la deuxième Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), Première Conférence des Présidents du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) s'est tenue du 25 au 27 Septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

La Conférence de Johannesburg a abouti aux résultats essentiels suivants :

**I.- SUR LE PLAN DE L'ORIENTATION GENERALE**

*1.1.-* L'affirmation d'une position africaine en matière de régulation de la communication dans le contexte spécifique du NEPAD ;

*1.2.-* La consolidation des idées maîtresses qui ont conduit à la création du RIARC en 1998 à Libreville (Gabon) ;

*1.3.-* La réaffirmation de la volonté de faire de la régulation de la communication un vecteur du développement durable ;

*1.4.-* La validation du rapport de l'Institut PANOS sur les besoins d'appui au RIARC.

**II.- SUR LE PLAN JURIDIQUE ET ORGANISATIONNEL**

- la Convention portant création du RIARC a été amendée : le Secrétariat Exécutif est assuré par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin sous la responsabilité de son Président ;

- le principe d'un plan d'action et d'un programme biennal d'activités devant s'inspirer largement du projet élaboré par le Secrétariat Exécutif et des recommandations de l'Institut PANOS a été retenu ;

- la procédure devant aboutir à l'approbation du Règlement Intérieur et Financier du RIARC sur la base des principes suivants a été adoptée :
  - considérer la version française comme version originale et la traduire dans les autres langues de travail du RIARC ;
  - en saisir chaque Instance membre dans la version de sa langue de travail afin qu'elle communique ses observations à la Présidence en exercice et au Secrétariat Exécutif.
- une cotisation annuelle de Trois Mille (3 000, 00) Dollars US par Instance membre a été fixée.

Au-delà de ses importantes décisions qui aideront à la consolidation du RIARC en tant qu'Institution Régionale oeuvrant pour la consolidation de la Démocratie et de l'Etat de droit en Afrique ainsi que pour l'Intégration Africaine, les participants ont tenu à exprimer leur sentiment de gratitude à l'endroit de certaines personnalités et Institutions notamment :

- Monsieur Pierre Marie DONG, Premier Président en exercice du RIARC, pour sa foi au RIARC et les actes de courage et d'abnégation qu'il a posés et qui ont fait aujourd'hui du RIARC une réalité vivante ainsi que pour les conditions excellentes dans lesquelles il a passé les pouvoirs à son successeur ;
- les Gouvernements du Gabon et du Bénin, pour l'appui financier, matériel et technique important qu'ils ont déployé et sans lequel le RIARC n'aurait été qu'un vœu pieux ;
- le Gouvernement de l'Afrique du Sud, pour sa contribution financière importante à l'organisation de la Conférence ;
- le CNC du Gabon, la HAAC du Bénin et l'ICASA de l'Afrique du Sud, pour l'énorme travail technique effectué dans le cadre de la préparation de la Conférence ;
- le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de France, pour ses engagements constants auprès des Instances Africaines de Régulation de la Communication et son invitation officielle à recevoir le RIARC à Paris en Juin 2003 pour une deuxième réunion de travail comme suite à celle de Juin 1999.

C'est le lieu de rendre hommage à Monsieur Dominique BAUDIS, actuel Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de France et à son prédécesseur, Monsieur Hervé BOURGES, pour les mesures d'accompagnement mises en œuvre par le CSA en vue du soutien au RIARC et de sa coopération avec des réseaux similaires non africains ;

- l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), pour son assistance régulière au RIARC et son appui financier à l'organisation de la Conférence ;

- l'UNESCO, pour son assistance technique et financière depuis la création du RIARC ainsi que pour la tenue de la Conférence ;

- l'Union Européenne, pour l'intérêt qu'elle a toujours porté à la vie du RIARC et son action pour le soutien au réseau, action qui vient encore de se traduire par l'étude de l'Institut PANOS sur les besoins d'appui au RIARC.

*Enfin, sur invitation du Conseil Supérieur de la Communication Sociale (CSCS) du Mozambique, il a été décidé que la prochaine Conférence des Présidents du RIARC se tiendra en 2004 à Maputo (Mozambique).*